Notaires

NOTAIRE
5 ter, rue de la Gaucherie
B.P. 329
18103 VIERZON CEDEX
✆ : 02 48 53 50 10
Fax: 02 48 71 26 10
vierzon@spn.notaires.fr
http://patry-monot.notaires.fr

Notaire
Sabine HECQUET-SERVANT

Notaire Assistant
Marie ROY

SPN VIERZON
Stéphane PATRY Notaire

Successeurs de
Maîtres Michel PRELY, Claude PATRY, Didier FROGER,
Anne MONCELON-PICANDET, Caroline MONOT-PATRY

Dossier suivi par
Tiphanie CHEVEREAU
t.chevereau@spn.notaires.fr

VENTE CTS CAMUSAT/DIAS PAREUX
1006134 /SP /TC /SA

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphane PATRY Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée *«SPN Vierzon»*, titulaire d'un Office Notarial à VIERZON, 5 ter, rue de la Gaucherie, le 24 janvier 2025 il a été constaté la VENTE.

Par :

Monsieur Philippe Pascal **CAMUSAT**, [redacted]

Madame Marie-Christine **CAMUSAT**, [redacted]

Madame Isabelle Véronique **CAMUSAT**, [redacted]

Monsieur Emmanuel Stéphane **CAMUSAT**, [redacted]

Au profit de :

Monsieur Cédric **DIAS**, cadre commercial, demeurant à VIGNOUX-SUR-BARANGEON (18500) [redacted]

Etude ouverte du mardi au vendredi de 9h. 00 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 et le samedi de 9h. 00 à 13h. 00 – Fermée le lundi – Réception uniquement sur rendez-vous

TOUT PAIEMENT D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL A 3.000 € DOIT ETRE EFFECTUE PAR VIREMENT (CDC : IBAN : FR68 4003 1000 0100 0013 6826 Y78 – BIC : CDCG FR PP)
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

Scanned with CamScanner

Ayant conclu entre eux un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Michel JAMET, notaire à VATAN, le 29 janvier 2014.

Quotités acquises :

Monsieur Cédric DIAS acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de **la MOITIE (1/2) indivise.**

Madame Charlène PAREUX acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de **la MOITIE (1/2) indivise.**

Identification des biens

DÉSIGNATION

A VIGNOUX-SUR-BARANGEON (CHER) 18500 La Giraudiere.

Deux parcelles de terre à bâtir non viabilisées.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
AW	0371	LA GIRAUDIERE	00 ha 17 a 34 ca	Terre
AW	0373	LA GIRAUDIERE	00 ha 00 a 73 ca	Sol

Total surface : 00 ha 18 a 07 ca

Propriété jouissance

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La présente vente est conclue moyennant le prix de [redacted]

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Maitre Stéphane PATRY

Fait à VIERZON

Le 24 janvier 2025



Scanned with CamScanner